

The background is a dark, textured composition of various colors including deep blues, purples, and blacks. At the bottom, there is a faint, sketch-like drawing of a human face, possibly a woman's, rendered in a light, textured style that blends with the overall background.

Thérapie par libération d'âmes

Quand prendre soin  
des morts  
guérit  
les vivants

« J'ai tout essayé ! » Ainsi résumons-nous souvent nos impasses thérapeutiques. Lorsque la médecine officielle ne peut plus rien pour nous, nous nous tournons vers des thérapies alternatives, qui parfois échouent aussi. Et si l'origine de notre « problème » était ailleurs ? Depuis une quarantaine d'années, un nouveau courant en psychothérapie propose un autre regard sur les maladies mentales, les addictions ou les souffrances psychiques : la thérapie par libération d'âmes (*spirit release therapy*). Entre spiritisme, exorcisme et chamanisme, cette approche considère que la maladie peut être causée par la présence, accrochée aux vivants, de l'âme d'un ou plusieurs défunts. Une voie qui remet en question la notion d'identité, et éclaire une dimension taboue et pourtant essentielle de l'existence humaine : le devenir de l'âme après la mort du corps physique.

Par Sylvie Gojard-Gérard

L'idée que la possession est une affaire de démons et d'exorcisme est demeurée dans les esprits jusqu'à aujourd'hui. De nombreuses traditions, religieuses ou chamaniques, y font référence. On trouve, dans le nouveau testament, plusieurs passages où Jésus soigne des malades en les délivrant d'esprits parasites. Dans l'évangile selon Matthieu, on peut lire : « *Comme ils s'en allaient, voici, on amena à Jésus un démoniaque muet. Le démon ayant été chassé, le muet parla. Et la foule étonnée disait : Jamais pareille chose ne s'est vue en Israël. Mais les pharisiens dirent : C'est par le prince des démons qu'il chasse les démons.* »

Dans l'esprit d'un Occidental, ce phénomène relève de la fiction, du folklore ou du religieux, mais pas du quotidien. Aussi, l'éventualité que l'on puisse, à l'issue d'un deuil, d'un avortement ou d'une banale anesthésie générale, par exemple, se retrouver « accompagné » d'une âme errante, est difficile à concevoir. Déjà faut-il admettre l'existence d'une vie après la mort, impliquant certaines étapes – largement retracées dans les témoignages de NDE/EMI\* – et notamment celle où l'esprit du défunt, non préparé à l'expérience d'être séparé de son corps, se retrouve désemparé au-dessus de sa dépouille. Ensuite faut-il pouvoir accepter l'idée que l'emprise « ordinaire », c'est-à-dire par l'esprit d'un défunt « comme vous et moi » et non un « démon » est un phénomène psychique et énergétique beaucoup plus courant qu'on ne le pense. Autant de prérequis souvent absents de nos représentations.

Or, on sera surpris de découvrir que, depuis de nombreuses années, des psychiatres et des psychologues cliniciens ont franchi le pas, intégrant ce « paramètre » dans leur protocole thérapeutique. Ainsi, nous ne serions pas devant une forme d'exorcisme moderne, mais à l'orée d'un nouveau paradigme au sein duquel psychologie et spiritualité viendraient enfin se rejoindre. C'est en tout cas ce qu'appellent de leurs vœux les psychiatres, psychologues, psychothérapeutes, avocats, prêtres et médiums que nous avons interrogés pour ce dossier.

\* NDE : Near Death Experience. EMI : Expérience de mort imminente.

# Les pionniers

## Carl Wickland, le précurseur

Peut-être inspiré par l'engouement de son époque pour le spiritisme, le docteur Carl Wickland (1861-1945) choisit de suivre une approche thérapeutique assez particulière dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. D'origine suédoise, diplômé du Durham Medical College près de Chicago aux États-Unis, il devient responsable du service psychiatrique du National Psychopathic Institute à Chicago en 1909. Installé à Los Angeles en Californie dès 1918, il publie ses mémoires six ans plus tard en leur donnant un titre étonnant pour un psychiatre : *Trente ans parmi les morts*<sup>1</sup>.

Wickland considère que la plupart des malades résistants à des traitements classiques se trouvent sous l'emprise inconsciente d'esprits ignorants qui leur dictaient des conduites pathologiques. Il affirme que nous ne changeons pas comme par magie au moment de la mort, mais que nous restons ce que nous avons été durant notre existence

terrestre. Selon lui, beaucoup d'êtres désincarnés, dépourvus de corps physique à travers lequel ils pourraient continuer à satisfaire leurs tendances pathologiques, sont alors attirés vers la lumière qui émane de certaines personnes réceptives et, consciemment ou non, ils s'attachent à l'aura de ces dernières. Il s'agit d'une sorte de parasitage, et cette intrusion altère les facultés de la personne envahie, en entraînant un changement apparent de personnalité. Il peut en résulter des états allant de l'aberration mentale à la dépression, l'hystérie, l'épilepsie, la mélancolie, la schizophrénie, les phobies, les manies, l'amnésie partielle ou totale, l'alcoolisme et même toutes les formes de criminalité. Concrètement, Wickland utilise une faible impulsion électrique pour expulser l'esprit défunt du corps de son patient. Son épouse, médium, intègre aussitôt cette conscience expulsée et permet ainsi le contact et le dialogue entre « l'intrus » et le thérapeute. *Trente ans parmi les morts* retrace ces entretiens thérapeutiques dont le but était de faire reconnaître et accepter aux


esprits « liés à la terre », la mort de leur corps ainsi que l'évidence de la souffrance infligée à la personne habitée, parasitée et influencée. Cette conscience était ensuite invitée à s'en aller vers la lumière. Ces séances aboutissaient à une amélioration significative, voire à une rémission totale des symptômes chez le patient.

## Edith Fiore, la pragmatique

Carl Wickland étant décédé en 1945, son approche semble faire partie d'une époque révolue. Pourtant, d'autres thérapeutes ont continué à travailler dans ce sens avec succès, comme l'Américaine Edith Fiore. Docteure en psychologie clinique, aujourd'hui retraitée, elle est l'auteure de plusieurs ouvrages, dont *Les Esprits possessifs*<sup>2</sup>, paru en France en 2000 et préfacé par le Dr Raymond Moody, pionnier mondialement reconnu de l'étude des cas d'expériences de mort imminente. Pendant plusieurs décennies, Edith Fiore a aidé environ 10 000 patients souffrant de troubles psychologiques liés à une possession par

chiatre  
Wickland  
emme  
médium.





des esprits désincarnés. Elle raconte dans son ouvrage comment des troubles de la personnalité et des maladies peuvent être causés par des esprits qui, après leur mort, restent piégés au niveau du monde terrestre et s'incrustent dans le corps et la vie mentale des vivants. « Depuis que j'ai pris conscience de la possession, explique-t-elle, je me suis rendu compte qu'au moins 70 % de mes patients étaient possédés. »

Ayant constaté qu'aucun traitement classique n'avait pu soulager les patients atteints de dépressions, phobies, obsessions, comportements compulsifs ou addictifs..., qui se présentaient dans son cabinet, elle proposa de mettre en œuvre une méthode proche de celle du Dr Wickland, tout en l'adaptant à sa propre expérience clinique. Estimant la méthode des électrochocs employée par Wickland trop violente, et ayant constaté qu'une conscience expulsée peut aussitôt aller en parasiter une autre, elle choisit d'établir une relation directe avec ce qu'elle appelle « l'esprit possessif » à travers la mise sous hypnose de son patient. Tout aussi efficace, cette approche met en œuvre une certaine empathie vis-à-vis de l'esprit parasite. Car, précise-t-elle, « mon véritable patient est l'esprit possessif, puisque c'est lui qui pose le problème. Les esprits possessifs souffrent beaucoup, même s'ils ne le réalisent pas toujours ; [...] Ils ne semblent tirer aucun parti des activités ou de l'éducation vécues par la personne terrestre qui les héberge contre son gré. Surtout, ils se privent de la possibilité d'entrer dans le monde spirituel, où ils trouveraient pourtant une vie bien meilleure et un potentiel de progrès spirituels<sup>3</sup>. »

## Les héritiers

C'est en Angleterre que s'est le mieux exportée la démarche proposée par Wickland et Fiore. Ainsi, après avoir entendu cette dernière parler des esprits possessifs dans les

années 1980, et avoir lu, comme elle, *The Bright Light of Death* d'Annabel Chaplin, publié en 1977, William J. Baldwin<sup>4</sup> décide de se consacrer à soigner les personnes victimes d'esprits attachés à la terre. L'ancien pompier devenu dentiste passe alors un doctorat de psychologie avec une thèse intitulée *Spirit Release Therapy: a Technique Manual*, qui sera publiée en 1991. En 2003, un an avant sa mort, il résume vingt ans de pratique dans *Healing Lost Souls*, qui fait référence encore aujourd'hui. Son travail a inspiré de nombreux thérapeutes, parmi lesquels le psychiatre anglais Alan Sanderson, qui décide au début des années 1990, et après des années de bons et loyaux services au Saint Thomas et Maudsley Hospital de Londres de rompre avec l'orthodoxie et de fonder la Spirit Release Foundation (fondation de la libération de l'esprit), soutenue par des membres du Royal College of Psychiatry. La Spirit Release Foundation est devenue aujourd'hui le Spirit Release Forum, dirigé par David Furlong.

## De Londres à Bruxelles

C'est là que s'est formée Anne Deligné, qui pratique et propose aujourd'hui des formations à la thérapie par libération d'âmes, ou « dégagement spirituel », à Bruxelles<sup>5</sup>.

Comment cette ingénieure agronome en est-elle venue à cette pratique étrange ? « Très tôt, j'ai été passionnée par la parapsychologie et l'ésotérisme. Parallèlement, je ressentais un profond malaise en pensant aux personnes dans les hôpitaux psychiatriques et dans les prisons. Je ne pouvais accepter qu'on ne puisse pas faire grand-chose pour les aider, sinon les enfermer... Après avoir lu *Trente ans parmi les morts* de Carl Wickland, une lecture décisive pour moi, j'ai été révoltée de constater que son exemple n'avait pas été suivi... Tant de patients auraient pu être guéris, s'il y avait eu de nombreux Carl Wickland. »

Devenue ingénieure, elle parcourt le monde pour le compte d'organisations internationales dans les pays en développement... tout en poursuivant sa quête de l'essentiel. « Après la lecture des *Esprits possessifs d'Edith Fiore, et ma rencontre avec elle, j'étais décidée à pratiquer l'hypnose, comme elle le faisait, et à aider les âmes à se libérer des entraves qui les maintiennent au monde physique. Je me suis donc formée en radiesthésie, puis en hypnose, puis à la thérapie par libération d'âmes à la Spirit Release Foundation de Londres. »*

## Des passeurs d'âmes ?

Depuis quelques années, des stages de « passeur d'âmes » sont proposés ici et là. S'agit-il de la même approche ? Ce terme ne recouvre pas tout à fait la même réalité au Canada, par exemple, et en Europe. Le fameux conférencier canadien Raphaël Payeur associe chamanisme amérindien et doctrine catholique dans son approche de l'au-delà et propose des formations de passeur d'âmes pour familiariser les vivants au voyage vers l'au-delà. Il s'agit donc davantage d'une préparation au passage et d'un apprentissage des lois de l'au-delà pour mieux accompagner les mourants. En France, on appelle passeur d'âmes aussi bien quelqu'un qui procède au dégagement d'âmes sur des personnes ou des lieux (comme Roland Auer<sup>6</sup>, auteur d'un manuel sur le sujet), que celui qui accompagne les mourants. Wickland, Fiore ou Deligné appartiennent donc à la première catégorie de passeur d'âmes, celle qui nous intéresse ici.

## Notes

1. *Trente ans parmi les morts – Un psychiatre et sa femme médium aident les âmes en peine*, Éditions Exergue, 2012.
2. *Les Esprits possessifs – Une psychothérapeute traite de la possession*, Éditions Exergue, 7<sup>e</sup> édition 2017 (édition originale en 1987).
3. In *Les Esprits possessifs*, opus cité.
4. On peut voir le docteur Baldwin réaliser une séance avec une patiente dans la vidéo « Dr. William Baldwin Depossession ».
5. <http://www.presences.be/>
6. Auteur du *Manuel du passeur de Lumière*, Éditions Vie, 2015.

# Edith Fiore

« *J'ai aidé des milliers d'esprits liés à la terre* »



Aujourd'hui âgée de 86 ans, Edith Fiore vit en Floride. Peu connue en France, où seulement deux de ses ouvrages<sup>1</sup> – dont *Les Esprits possessifs*, réédité pour la septième fois – ont été traduits, elle a accepté de répondre à nos questions sur cette pratique thérapeutique hors norme.

**nexus** En tant que psychologue et psychothérapeute, comment avez-vous été amenée à soigner les personnes en les libérant de l'emprise d'esprits possessifs ?

**Edith Fiore :** En utilisant l'hypnose avec mes patients, j'ai compris que ce que je pensais être des personnalités alternatives étaient parfois d'autres personnes résidant dans leur corps. J'ai découvert dans le livre *The Bright Light of Death*<sup>2</sup> comment permettre à ces personnes de continuer leur chemin vers une vie meilleure sur un plan plus élevé, généralement avec l'aide de proches venus pour eux. La procédure figure en annexe de mon livre.

**Depuis, avez-vous formé des psychothérapeutes à votre méthode ?**

J'ai enseigné ma technique à plus de mille professionnels, y compris des psychothérapeutes, jusqu'à il y a environ cinq ans. Il y a donc forcément des thérapeutes qui savent la pratiquer aujourd'hui.

**Peut-il être dangereux de procéder à une dépossession ? Vous-même avez-vous été possédée temporairement par un esprit chassé ?**

Non, une dépossession n'est pas dangereuse du tout. Je crois que je n'ai jamais été possédée moi-même. Peut-être étais-je protégée de cela en raison du travail que j'étais destinée à faire et à ma méthode.

Je n'ai jamais manifesté les signes dont je fournis la liste à la fin de mon livre [lire page 99, NDLR].

**Vous faisiez appel à l'hypnose et aux régressions dans les vies antérieures. Aviez-vous la croyance en la réincarnation avant de pratiquer votre méthode ?**

Je ne croyais pas aux vies antérieures jusqu'à ce que, en utilisant l'hypnose, je constate que mes patients, l'un après l'autre, retournaient dans d'anciennes incarnations et se trouvaient totalement et définitivement soulagés de leurs symptômes, souvent après une seule session ! J'étais thérapeute depuis déjà plusieurs années et je n'avais jamais entendu parler de ce genre de traitement. Donc, mon acceptation de la réincarnation est venue avec des années d'expérience. C'est ce que j'appelle la « validation clinique ». Peu importe que le thérapeute ou le patient croient aux vies passées pour que ce soit complètement efficace.

**Aujourd'hui, quel regard portez-vous sur cette approche ?**

En résumé, j'ai aimé ces vingt années de pratique. J'ai aidé des milliers de patients et des milliers d'esprits liés à la terre. Et j'ai beaucoup appris sur des choses dont je n'avais aucune idée auparavant, comme la réincarnation, la pos-

session par des personnes liées à la terre et même les enlèvements par des extraterrestres<sup>3</sup>...

**Vous voulez parler d'abductions ?**

Toujours par hypnose, je me suis trouvée à traiter des cas de patients victimes d'enlèvements extraterrestres. Il ne s'agissait pas là de possession. Ces patients n'étaient pas possédés par les ET. Ces enlèvements ont été et sont encore beaucoup plus fréquents qu'on ne le pense. Leur fréquence est sous-estimée parce que l'abducté n'a généralement aucun souvenir de l'événement. Cependant, dans de nombreux cas, il y a des effets résiduels et des symptômes, souvent des phobies, qui se révèlent en revivant l'expérience sous hypnose, à travers des régressions jusqu'à l'événement à l'origine du problème, qu'il soit physique ou émotionnel. Il arrive aussi que les personnes se souviennent des événements. Et, fait intéressant, j'ai constaté que des extraterrestres avaient guéri des problèmes de santé chez des abductés.

Propos recueillis par Sylvie Gojard-Gérard

## Notes

1. L'autre ouvrage s'intitule *Nous avons tous déjà vécu*, Robert Laffont, 1979.
2. Par Annabel Chaplin, 1977.
3. Edith Fiore évoque ces cas dans son livre *Encounters*, publié en 1997 (non traduit en français).

## Anne Déligné

**« Souvent, les vivants vont mal quand les morts vont mal »**

Après avoir rencontré Edith Fiore et s'être formée à Londres, Anne Déligné enseigne et pratique la libération d'âmes à Bruxelles. Elle a écrit un livre sur le sujet<sup>1</sup>.

**nexus** Comment définissez-vous votre travail ?

**Anne Déligné :** Je pratique le dégagement spirituel ou libération d'âmes dont le but est d'aider les âmes présentes à modifier leur état « énergétique ». Elles pourront alors décider elles-mêmes de poursuivre leur chemin dans l'au-delà. En cela, cette approche est différente de l'exorcisme ou autres formes d'expulsion... Elle permet à la personne de comprendre l'origine de son mal-être ; elle participe à sa guérison et à la libération des âmes accrochées à elle.

Je souhaite préciser ici que les âmes que je contacte sont seulement celles qui n'ont pas fait leur transition vers la « Lumière », et ce n'est pas la majorité ! Car dans toutes les civilisations, les rituels pour accompagner les morts existent et aident certainement ceux-ci. Chez nous, malheureusement, les rituels ne sont plus ou peu pratiqués.

**Comment une séance se déroule-t-elle ?**

Il m'est difficile de trouver des mots pour exprimer un vécu profond, en syntonie/empathie avec la personne sous emprise. Mais je pourrais résumer ainsi :

- Au travers de la relaxation profonde, hypnose « spirituelle », ou autre mise en ondes alpha, nous contactons les âmes présentes – le

cas échéant bien sûr.

- Nous leur parlons et les aidons à réaliser qu'elles n'ont plus de corps physique et qu'elles n'évoluent pas spirituellement, puis à se mettre dans une énergie d'amour, de pardon, de paix, de reconnaissance...

- Surtout, nous les « écoutons » pour comprendre par nos ressentis de quoi elles auraient besoin.

Ne pas hésiter à s'adresser directement à l'âme : qui êtes-vous par rapport à x ? Pourquoi êtes-vous avec x ? depuis quand ? Savez-vous que vous êtes « mort »... ? Où étiez-vous avant d'être avec x ? De quoi avez-vous besoin ? Nous pouvons vous aider...

Parfois, elles résistent. Certaines prières ou certains rituels sont très efficaces.

**Depuis que vous donnez des formations, avez-vous constaté un progrès dans la reconnaissance de ce phénomène ? Des psychiatres, psychologues, scientifiques viennent-ils à vous ?**

Ma collègue<sup>2</sup> et moi dispensons les formations que nous avons reçues en Angleterre, à la Spirit Release Foundation. Pour nous, il est essentiel que de plus en plus de pys connaissent le phénomène de l'emprise d'âmes sur les humains avec tous les problèmes que cela leur cause. Et effectivement, nous avons chaque année de plus en



plus de praticiens dans diverses formes de psychothérapies ou autres thérapies dites rapides. Et aussi des psychiatres ! Joie ! Mais quasiment pas de scientifiques... Il faudra encore quelque temps. Heureusement que les recherches en physique quantique évoluent rapidement, et je pense qu'elles viendront prouver l'existence de ces mondes parallèles auxquels nous accédons au travers de l'hypnose.

En conclusion, je dirais qu'il est important de bien mourir, car, bien souvent, les vivants vont mal quand les morts vont mal...

Propos recueillis par Sylvie Gojard-Gérard

### Notes

1. *L'Emprise des âmes*, Éditions Exergue, 2013.
2. Ariane De Mesmaeker

# Emprise, es-tu là ?

Comment savoir que nous sommes face à un phénomène d'emprise ? Ne risque-t-on pas de voir des « entités » partout et de basculer dans la peur ? L'ouverture à d'autres dimensions n'empêche pas le discernement...

**C**arl Wickland parlait d'âmes attachées à la terre, Edith Fiore d'esprits possessifs, Anne Deligné parle d'emprise d'âmes. On retrouve, dans la plupart des cultures, des rituels qui mettent en œuvre une communication avec ce qui nous survit après la mort – qu'on l'appelle âme, conscience ou esprit –, mais ils sont réservés aux prêtres, médiums, chamans, guérisseurs et autres passeurs d'âmes. Difficile de nous relier nous-mêmes à ceux qui partent, car nous ne savons pas comment penser à eux, comment leur parler. Doit-on les retenir ? les solliciter ? les ignorer ? les laisser en paix ? les oublier ? les vénérer ? Plus de prières, plus de veillée, plus de préparation à la mort, nous partons et nous laissons partir sans conscience, dans la peur et l'ignorance.

Et si la thérapie par libération d'âmes était une invitation à reprendre la main sur ce que nous avons abandonné au religieux : la connaissance de l'après-vie, l'accompagnement des mourants et celui des morts ? La thanatologie, ou science de la mort, telle qu'elle est enseignée aujourd'hui, n'aborde que les aspects médico-légaux, philosophiques et sociaux. La psychiatrie et la psychologie, en majeure partie, ne s'aventurent pas au-delà du seuil de la mort et persistent à reléguer les expériences de mort imminente au rang d'hallucinations neurochimiques et les perceptions extrasensorielles à celui de « bugs psychiques »<sup>1</sup>. N'attendons pas la validation de la science, comme on attendait la bénédiction de l'Église, pour pousser la porte.

## Pas besoin d'y croire

Faut-il croire à la survie de l'âme pour que ça marche ? Pas du tout, selon Christian Lorang, sophrologue et praticien en relaxation basé en Moselle : « *Ce type d'approche doit toujours se faire dans un respect absolu des convictions d'autrui. Je rencontre parfois des personnes qui souffrent de problèmes psychologiques durables et handicapants. Lorsque je vois qu'il peut être intéressant de choisir une approche inspirée par les travaux de Carl Wickland et d'Edith Fiore, j'en fais la proposition à la personne en question. Il s'agit simplement de faire "comme si", sans jugement ni adhésion à quoi que ce soit... C'est une proposition faite en toute transparence, et parfois, les résultats sont étonnants.* » La volonté du patient est sollicitée

et respectée : « À la différence de l'exorciste ou du chaman psychopompe<sup>2</sup> qui fait le "travail" pour la personne, ou encore du médium qui a affaire aux âmes qui ont déjà fait leur transition, je sers d'intermédiaire entre le consultant et l'âme attachée, mais c'est le consultant qui agit », explique Anne Deligné.

## Suis-je possédé ?

« Tu as des entités ! » On reçoit parfois cette sentence comme on entendait, enfant, « tu as des poux ! » Cela veut-il dire que je suis possédé ? N'y a-t-il pas des degrés de possession ? Pour Anick Lapratte (auteure du célèbre *Une Autre Âme dans ma fille*, lire encadré page 103), « l'emprise par une âme errante est beaucoup plus nuancée qu'on ne le pense. [...] les cas de possession sont extrêmement rares, car la possession implique l'absence complète de l'âme de l'individu dans son corps physique [...] Les gens sous l'emprise d'une âme errante dans les corps énergétiques ne sont pas possédés. Leur âme est bel et bien présente dans le corps physique. Ils sont pleinement conscients des troubles qui les concernent et, malgré l'impression d'être "possédés" – ce qui n'est pas le cas – ils sont plutôt sous l'influence d'une âme errante située quelque part dans leur corps d'énergie<sup>3</sup>. »

## Il y a corps et corps

Cette notion de corps d'énergie ou corps subtils<sup>4</sup> – considérés dans toutes les grandes traditions (égyptienne, indienne, grecque...), comme des sortes d'enveloppes invisibles du corps physique – est importante pour comprendre le phénomène d'emprise. En effet, d'après les praticiens en dégagement spirituel, c'est au niveau des brèches (causées par des chocs, des traumatismes, des maladies, des drogues ou psychotropes, etc.) présentes dans ces corps – principalement le corps astral – que peuvent pénétrer des âmes. Ainsi, quand Edith Fiore estime que 70 % de sa clientèle est concernée, il s'agit bien de la présence

d'esprits possessifs au niveau de ce qu'elle appelle « aura » ou corps astral, pas de possession réelle. Elle a établi une liste d'indices de cette présence : une baisse permanente du niveau énergétique, des changements soudains de personnalité, des voix qui s'adressent à nous à l'intérieur de notre tête, l'usage régulier d'alcool, de drogue ou de médicaments, des actes impulsifs (achats), des oublis et absences (*missing time*), difficulté de concentration, anxiété latente, récupération d'opération difficile après une hospitalisation, frein à lire sur ce sujet...

## Qui est là ?

Mais comment savoir si nous sommes en présence d'âmes errantes ? D'autres présences sont évoquées par les personnes qui se sentent sous emprise. Certaines parlent d'entités, d'autres d'égrégores, de formes-pensées ou de sous-personnalités... Comment s'y retrouver ? « Une personne qui n'a plus son corps physique garde un certain libre arbitre, explique Anne Deligné. Vous pouvez lui parler, elle vous entend, elle vous voit, elle vous répond. Nous percevons ses réponses au travers de ressentis, ou visualisations, ou d'entente de voix. Elle pourra nous faire comprendre pourquoi elle est restée dans le monde des vivants et n'est pas allée vers le monde des âmes avec les guides qui l'attendaient à la sortie de son corps. Les autres "présences" n'ont pas cette liberté. Pour m'assurer qu'il s'agit d'une âme et pas d'autre chose, je pose des questions comme "faites-vous partie de x [le consultant, NDLR] ou êtes-vous quelqu'un d'autre ? Avez-vous eu un corps humain à vous ?". » Un égrégoire, explique la médium guérisseuse Denise Kikou Gilliland, « c'est une entité énergétique positive ou négative créée par la pensée commune de plusieurs personnes ou par la violence d'une mort par exemple. [...] Dans une maison, très souvent ce qu'on prend pour un "fantôme" est un égrégoire. [...] C'est très facile de faire la diffé-

rence : un égrégoire est localisé toujours au même endroit alors qu'un défunt est mobile. Il n'est pas attaché à la chambre bleue, le grenier ou la cave. Or, dans la plupart des histoires de "fantômes", le phénomène décrit est localisé. Il y a beaucoup de confusion là autour. Largement véhiculée d'ailleurs par le cinéma. »

## Forme-pensée, sous-personnalité ?

Une forme-pensée est une énergie psychique chargée émotionnellement, une sorte d'égrégoire individuel créé par la personne ou hérité de ses ancêtres. Une croyance est une forme-pensée. En fonction de sa force, son emprise peut avoir des effets dommageables – par exemple « les hommes sont mauvais, donc je rencontre des hommes mauvais » – ou même tragiques, comme l'illustre l'histoire de cet homme enfermé dans une chambre froide en panne et qui, persuadé qu'une chambre froide est toujours froide, est mort d'hypothermie...

Une sous-personnalité est une structure comportementale adoptée par un individu pour survivre à son environnement. Au fur et à mesure de son développement, l'être humain développe naturellement des sous-personnalités qui cohabitent et composent sa personnalité. Une personnalité est d'autant plus épanouie que ses sous-personnalités sont reliées entre elles et acceptées. Une sous-personnalité reniée (par exemple « l'égoïste » au profit de « l'altruiste », plus acceptable socialement) prend beaucoup d'énergie et de vitalité à la personne (le prix de son silence), mais nous ne sommes pas ici dans le registre de l'emprise. La dynamique des sous-personnalités a été étudiée notamment par les docteurs Hal et Sidra Stone<sup>5</sup>, dans les années 1970 qui en ont tiré une approche thérapeutique très intéressante, le « Dialogue intérieur ». Alan Sanderson, le fondateur de la Spirit Release Foundation



(Fondation de libération des âmes), a lui-même élargi son approche thérapeutique avec les esprits attachés au monde complexe des sous-personnalités et également aux présences spirituelles positives. La prise en compte de ces différentes dimensions de la personne permet, selon lui, une plus grande efficacité. Une démarche intégrative que partage Anne Deligné : quelle que soit la « présence » en question, le projet est le même : contacter ce qui est là, accompagner, libérer...

### Pourquoi restent-elles ?

Dans son ouvrage *Les Esprits possessifs*, Edith Fiore raconte de multiples séances au cours desquelles, ses patients étant sous hypnose, elle peut converser avec les esprits qui se sont attachés à eux. Au fil de ces rencontres, elle découvre que les motivations sont multiples : les victimes d'une mort violente n'ont souvent pas conscience d'être mortes et peuvent rester ainsi des décennies, irrésistiblement attirées par les lieux et les êtres de leur ancienne vie. Beaucoup témoignent souffrir de ce qu'on ne les regarde plus, qu'on ne leur réponde pas, qu'on les ignore totalement... et pour cause. D'autres sont animées par la colère, la honte, la volonté de vengeance, le besoin de finir un travail inachevé... D'autres encore sont en proie aux addictions de leur vie précédente et intègrent plus facilement des corps de personnes alcooliques ou droguées pour continuer d'assouvir leurs besoins. « Presque toujours, explique-t-elle, il s'avère qu'un patient dépendant d'une drogue ou de l'alcool est possédé par plusieurs entités. » Anick Lapratte considère<sup>6</sup> que le manque d'amour peut entraver la libération du défunt et favoriser l'emprise : « Le processus menant à l'emprise par une âme est tout à fait le même que celui qui conduit aux autres formes d'emprise. Par manque d'amour envers elle-même, l'âme errante refuse de s'élever dans

sa lumière. Elle cherche à s'alimenter d'énergie qui lui correspond en s'installant dans des lieux ou des corps énergétiquement affaiblis par un manque d'amour. »

L'emprise peut aussi procéder d'une bonne intention : protéger, inspirer, consoler...

### Pourquoi moi ?

« Il semble que nous soyons protégés contre la possession par la force de notre aura », explique Edith Fiore. Par conséquent, « toute situation, émotion ou comportement qui abaisse la fréquence des vibrations de votre aura augmente le risque d'être possédé ». Or, un rien peut affaiblir l'aura, selon la psychologue : même un comprimé antidouleur ou un plat contenant du glutamate ! Elle cite bien d'autres circonstances susceptibles de provoquer une possession involontaire : « Un accident à la tête, une overdose ou tout événement entraînant une perte de conscience, même brève, "ouvre la porte" à une possession possible », précise la psychologue.

Sergui Thigou, dans son livre *La Violence faite à l'esprit*<sup>7</sup>, mentionne la responsabilité des médicaments dans le phénomène d'emprise et, notamment, les benzodiazépines, couramment prescrites comme anxiolytiques ou somnifères, et qui altèrent profondément la conscience. Ils sont, pour lui, de véritables pousse-au-crime. D'autres types de personnes seraient exposés au phénomène : celles qui travaillent auprès des malades ou des mourants, les sauveteurs, les policiers, les soldats... Sergui Thigou recommande même aux badauds de ne pas s'approcher trop près des accidentés. D'autres auteurs évoquent certains lieux, comme les cimetières, les morgues et les hôpitaux, bien sûr, mais aussi les boîtes de nuit, les galeries marchandes, les églises...

### Les enfants aussi

Nous verrons plus loin le cas particulier des « personnalités multiples », toutes anciennes victimes de traumatismes de l'enfance, principalement sous forme d'abus sexuel.

À ce titre, les enfants ne semblent pas échapper au phénomène d'emprise, comme en témoigne Anick Lapratte avec sa propre fille, « possédée » dès sa naissance (lire page 103). Anne Deligné fait état de cas survenus à l'issue de fausses couches ou d'avortements. « Une grande partie des personnes qui viennent me voir sont sous emprise à cause d'avortement. Soit leur mère s'est fait avorter avant elles, soit elles-mêmes se sont fait avorter. Dans le premier cas, l'âme du fœtus peut s'être accrochée au fœtus suivant, et donc, la personne va naître avec une âme en plus de la sienne (avec tous les mal-être qui s'ensuivront); dans le deuxième cas, l'âme restera avec la mère et la hantera... »

Toujours selon Anne Deligné, l'emprise peut même remonter à une vie antérieure où quelque chose n'a pas été résolu, entre la personne (vivante) et l'âme de la personne qu'elle a connue dans une vie antérieure.

### Les lieux, les objets...

Le phénomène d'emprise concerne aussi les lieux et les objets. Les maisons hantées sont très présentes dans l'imaginaire collectif, mais l'idée que des objets puissent être parasités est moins répandue. Sergui Thigou explique que « ces esprits peuvent [...] rester fixés dans des tableaux, des sculptures, ou des meubles ». De fait, certaines personnes sentent instinctivement que des bijoux ou des vêtements déjà portés sont « chargés ». Cela ne signifie pas forcément que l'esprit d'une personne est dans l'objet en question, mais plutôt qu'elle y a laissé une empreinte énergétique qui peut perdurer longtemps.

## Les aider, pas les chasser

Jusqu'à présent, les âmes errantes étaient mises à rude épreuve : dans les rituels d'exorcisme, elles sont chassées comme des démons, et dans les hôpitaux psychiatriques, elles sont expulsées à coups d'électrochocs ou assommées par les psychotropes ! À l'image des réseaux d'entendeurs de voix (REV)<sup>8</sup>, qui prennent en compte avec considération les voix qui s'expriment à l'intérieur des personnes victimes de ce phénomène, la thérapie par libération d'âmes se caractérise par un respect vis-à-vis de l'âme errante, qui est reconnue dans sa souffrance et ses besoins avant d'être guidée vers la lumière. Quelle lumière ? Celle dont parlent les grandes traditions, celle qu'ont abondamment décrite les expérimentateurs de NDE. Si l'on en croit ces innombrables témoignages, l'esprit du défunt n'est pas seul de l'autre côté. Des êtres qu'il a connus, qui l'ont aimé et qui sont morts avant lui sont là pour l'accueillir et le guider vers cette lumière. Lorsqu'elle s'adresse à un esprit possessif, Fiore lui explique qu'il est mort, qu'il doit quitter ce corps qu'il a emprunté. Si nécessaire, elle tend un miroir au patient, de sorte que l'esprit constate que ce corps n'est pas le sien. Et puis elle lui parle de ceux et celles qui sont venus l'accueillir pour l'escorter vers la lumière et qu'il n'a pas suivis. Elle l'invite à regarder autour de lui et à percevoir ces êtres toujours là pour lui. Il faut parfois plusieurs séances pour que l'esprit se décide à partir, mais le résultat est souvent spectaculaire : la personne est libérée, délivrée, et elle recouvre sa santé physique ou psychique.

## À chacun sa lumière

Jean-Paul Docquir, avocat qui s'est formé à la thérapie par libération d'âmes avec Anne Deligné et David Furlong, explique que cette pratique de « mettre dans la lumière » n'est

plus aussi autant utilisée : « *Maintenant, il s'agit plutôt de l'inviter à aller là où elle doit être maintenant, soit en se rendant utile à la personne d'une autre façon, soit en se rendant dans une autre dimension de l'univers où elle sera plus utile.* »

Anick Lapratte le confirme : « *Les gens ont beaucoup répété des phrases comme : "va dans la lumière, va dans la lumière", l'âme errante ne s'en ira point, ce qui, nous en convenons, risque d'en décevoir plus d'un. La lumière n'est pas un lieu mais un état d'être, un état sain et harmonieux.* » Aussi recommande-t-elle d'inviter l'âme à aller vers sa lumière.

## Risques de « récurrence »

Il arrive que les âmes reviennent sur la personne ou sur le lieu et que plusieurs séances soient nécessaires pour une libération définitive. Anne Deligné explique que le retrait violent d'une entité, comme avec des électrochocs, peut laisser une sorte de trou : « *Dès qu'une ou plusieurs âmes sont parties, il est indispensable de "remplir" les espaces laissés vides avec de la Lumière, d'éliminer les mémoires, et de dissoudre les liens qui resteraient peut-être encore entre le sujet et l'entité*<sup>10</sup>. »

Comme quoi, la pratique du dégagement d'âmes ne s'improvise pas. D'ailleurs, faut-il aussi apprendre à se protéger ? « *Normalement, il n'est pas nécessaire de se protéger, car nous avons nos protections naturelles*, explique Anne Deligné. [...] *La meilleure protection est l'amour. Envoyez des pensées d'amour sans rien attendre en retour.* » Les exorcistes, eux, semblent plus exposés : « *Eux prennent beaucoup d'âmes sur eux*, explique Anne. *J'en connais un qui se fait retirer régulièrement les âmes qui se sont attachées à lui.* » Sont à proscrire les séances de spirritisme, de type oui-ja, et toutes les utilisations récréatives qui attirent justement des esprits qui n'ont pas fait leur transition.

## Notes

1. De nombreux scientifiques ont tout de même reconnu ces phénomènes et écrit des ouvrages remarquables sur le sujet, comme Raymond Moody, Eben Alexander, Jean-Jacques Charbonnier, Sylvie Dethiollaz, Mario Beauregard, Pim van Lommel et bien d'autres.
2. Conducteur des âmes des morts.
3. Anick Lapratte, *Se libérer des âmes errantes*, éditions Le Dauphin blanc, 2009, p. 33-34.
4. Le nombre et le nom de ces corps varient selon les traditions, mais les principaux sont les corps éthérique, astral, mental, causal.
5. *Le Dialogue intérieur*, Hal et Sidra Stone, Souffle d'Or, 1997.
6. Anick Lapratte, *Se libérer des âmes errantes*, op. cit.
7. Éditions Qetzal podi, 2002.
8. Lire à ce sujet notre dossier « À l'écoute des entendeurs de voix », paru dans *NEXUS* n° 111, juillet-août 2017.
9. Anick Lapratte, *Se libérer des âmes errantes*, op. cit.
10. *L'Emprise des âmes*, Éditions Exergue, 2013.

# Des démons aux défunts

**On sait que la possession démoniaque existe pour les chrétiens. Mais qu'en est-il du phénomène d'emprise « ordinaire » ? Les réponses divergent selon les chapelles.**

**P**as d'emprise chez les protestants. « Calvin a vidé le ciel », explique Pierrot Munch, pasteur à Périgueux. « En réaction aux dérives des indulgences imposées par les catholiques, il a supprimé toutes les pratiques, même de prières pour les morts, pour les esprits, et il est même allé plus loin encore, en supprimant le service funéraire. Son corps lui-même a été jeté dans une fosse commune, car il était convaincu qu'aucune institution humaine, aucune Église n'avait de pouvoir sur le devenir des défunts. » Au XVII<sup>e</sup> siècle, cependant, devant le désarroi des familles endeuillées, les rituels ont été réintroduits, « mais pour les vivants, pas pour les morts ! Dans la pure tradition calviniste, le mort est accueilli directement par Dieu, sans besoin d'autre intermédiaire que Jésus-Christ. »

## Le ciel est plein

Pour les orthodoxes, au contraire, le ciel est plein, et la question de l'emprise ne se pose pas. « Je suis convaincu du phénomène de parasitisme, parce que je le constate régulièrement chez les personnes qui viennent vers moi », explique le père Philippe Dautais, responsable du centre Sainte-Croix à Monestier, en Dordogne. « Des défunts peuvent nous parasiter soit parce qu'ils sont partis de manière dramatique ou qu'ils n'ont pas rompu les liens. Ils se manifestent soit en hantant les lieux soit en empêchant la réalisation d'une vente par exemple. Je viens de bénir une maison qui n'arrivait

pas à se vendre et qui s'est ensuite vendue très rapidement. » Pour Philippe Dautais, l'accompagnement comporte un aspect pédagogique : « Il s'agit d'aider à libérer les liens d'attachement et faire évoluer la relation du plan psychologique et affectif vers le plan spirituel. Ce que j'enseigne, c'est de faire attention à la relation avec les défunts : il convient de les laisser aller, ne pas les retenir en entretenant des liens affectifs, sentimentaux qui appartiennent à une vie passée. Car, comme ils n'ont plus de corps et ne peuvent plus participer à la vie de ce monde, c'est l'enfer pour eux d'être attachés à ce monde et de ne pas pouvoir y participer. »

Concernant les démons, il rectifie : « Pour moi, le problème n'est pas le démon, mais "les portes et les fenêtres". Quand on chasse un démon, il peut revenir avec d'autres, comme dans la parabole de l'Évangile selon Matthieu\*. D'où l'importance de s'occuper des portes et des fenêtres, c'est-à-dire des complicités et des complaisances que nous entretenons à l'intérieur de nous, certains penchants... En cultivant certains états d'âme, on ouvre les portes et les fenêtres. Je pars donc d'un principe qui surprend parfois les gens : "Si vous êtes parasités, c'est que vous êtes consentants. Ce monde des esprits ne peut rien contre nous si nous ne sommes pas complices." Cela nous place devant notre responsabilité : nous sommes responsables de notre inconscient. » Ce qu'Anne Deligné appelle « résonance ».

## « Clins Dieu »

Pour Gautier Mornas, prêtre à Périgueux, le phénomène d'emprise renvoie directement à la possession, et donc à l'exorcisme, qu'il ne pratique pas lui-même : « On me demande quatre à cinq fois par semaine d'effectuer des prières pour la paix des défunts, mais je n'ai pas rencontré de fidèle qui me parle du phénomène que vous décrivez. [...] je ne crois pas à l'intervention directe des défunts dans la vie sur terre, je crois qu'ils ne peuvent pas agir dans notre vie en violentant notre liberté. »

En revanche, pour Gautier Mornas, les défunts sont plus vivants que les vivants ! « Comme dit saint Augustin, les défunts ne sont pas des absents, ce sont des invisibles. Mais ils sont plus vivants que les vivants puisqu'ils sont auprès du Vivant (avec un grand V) ! Pour autant, dans la doctrine catholique, il y a la communion des saints, qui agit comme un ascenseur entre le monde terrestre et le monde spirituel. Et là, on prie pour que ceux qui ont quitté cette terre intercèdent pour nous auprès de Dieu. Ils nous envoient alors des indices, ce que j'appelle des "clins Dieu"... » Encore faut-il savoir interpréter, ces indices. « Ça, c'est l'objet du discernement spirituel, auquel peut aider le prêtre, justement. »

\* « Alors il dit : Je retournerai dans ma maison d'où je suis sorti ; et, quand il arrive, il la trouve vide, balayée et ornée. Il s'en va, et il prend avec lui sept autres esprits plus méchants que lui ; ils entrent dans la maison, s'y établissent, et la dernière condition de cet homme est pire que la première. Il en sera de même pour cette génération méchante. »

# Témoignages de guérison

## « On est beaucoup plus gai quand on n'est que soi »

« Je suis venue voir Anne Deligné en 2009 sur les conseils d'une thérapeute jungienne avec qui j'étais en thérapie depuis un certain temps et qui la connaissait bien. Nous sentions toutes les deux, que quelque chose coïncitait, quelque chose qui ne m'appartenait pas. J'avais des comportements, des réactions qui m'empêchaient d'avancer dans la vie. Je sombrais de plus en plus dans une sorte de dépression, je n'avais plus envie de rien. Après m'avoir placée en relaxation profonde, Anne a commencé à demander si quelqu'un était là. À ce moment-là, ce n'est pas moi qui ai répondu, mais Magda, une femme allemande. Par ma bouche, Magda nous expliqua comment elle était venue en moi. Je revoyais toute la scène : c'était en 1989, je venais de me faire opérer et les choses ne se passaient pas bien, j'étais en état de mort provisoire et Magda venait de mourir juste dans la salle d'opération à côté. Elle était seule dans la pièce, nue sous un drap et elle était furieuse. C'est à ce moment-là qu'elle est entrée dans mon corps. Anne a parlé avec beaucoup d'amour et de douceur à Magda, reconnaissant que cela avait été très important pour elle à ce moment-là, mais qu'il était temps d'aller vers la lumière.

Il y avait encore deux autres entités en moi. Une très ancienne, un être entre minéral et végétal datant du début de la création de notre planète, que j'avais déjà visualisé lors d'une séance avec une chamane. Lorsque Anne a pris contact avec

lui en lui demandant son nom, un son guttural est sorti de ma bouche. Anne a appliqué le même protocole avec cet être et il est parti. La troisième personne était un petit garçon mort de 8 ans, Cédric, qui s'était accroché à moi – lors d'un massage harmonisant effectué par une personne qui n'était pas très "correcte" –, car il cherchait une maman, et je suis une maman. C'est très important pour moi d'être une maman, à tel point que j'ai eu du mal à le laisser aller quand Anne l'a invité à partir. J'ai beaucoup pleuré...

Après cette séance, je me suis sentie immédiatement légère et très joyeuse. Anne m'a recommandé de dire pendant une semaine un Notre Père en latin (préféré au français pour sa portée vibratoire, plus efficace d'après Anne), et également de faire l'effort de ne pas invoquer Cédric, de ne pas penser à lui, pour ne pas qu'il soit tenté de revenir. Deux ou trois jours plus tard, je me suis aperçue que j'avais perdu presque 4 kilos... Anne m'a proposé de revenir six semaines après pour vérifier que les entités étaient bien parties, et effectivement, je n'étais plus que moi ! Et c'est très gai de n'être que soi ! Depuis, je suis praticienne en massage holistique, praticienne en Reiki et accompagnatrice en soins palliatifs. Je n'ai aucune peur de la mort ou de l'au-delà. Je sais qu'il peut y avoir des âmes tout autour de nous, je les salue, c'est naturel. Je peux tout accueillir sans me sentir vulnérable. »

## Une autre âme dans ma fille

Un jour de mai 1996, Anick Lapratte, mère de famille vivant au Québec, met au monde une petite fille, Marie-Claude. Des sensations étranges se manifestent aussitôt autour du bébé, qui développe progressivement des troubles du comportement impressionnants : crises de colère dévastatrices avec changement de regard et de voix, violences physiques sur son entourage... Dès que l'enfant peut parler, elle essaie de justifier ses crises par un « *c'est pas moi, maman* ». Toute la famille assiste à des scènes dignes de *L'Exorciste*<sup>1</sup>. Orientée vers un psychiatre, la petite reçoit d'abord le diagnostic d'hyperactivité, bientôt rectifié en personnalités multiples. Trois ans plus tard,

la famille vit un enfer, car les crises sont de plus en plus fortes et rien ne semble pouvoir les prévenir ni les éviter. Une amie finit par parler à Anick d'un thérapeute qui a des compétences dans le domaine paranormal. Ce dernier procède à un rituel de dégagement au cours duquel il commande « *aux entités de quitter les corps de Marie-Claude immédiatement* ».

À l'issue de ce rituel, la petite dormira 48 heures d'affilée... pour se réveiller enfin libre, son âme ayant repris les commandes de son corps de 4 ans.

1. Célèbre film de William Friedkin, sorti en 1973.

2. Anick Lapratte livre ce témoignage dans son livre *Une Autre Âme dans ma fille*, éditions du Dauphin Blanc, 2005.

# Ce n'est pas moi !

Cette phrase, combien de psychiatres, psychothérapeutes, policiers, avocats, prêtres, visiteurs de prison, l'entendent-ils quotidiennement ? Une « explication » irrecevable qui conduit aux mêmes réponses : condamnation, internement, médication... Doit-on se résigner à voir les hôpitaux psychiatriques et les prisons se remplir indéfiniment ? Et si le dégagement spirituel ouvrait une alternative à la chimie et à l'internement ?

Imaginez que vous vous rendez à votre travail, ce travail que vous aimez depuis douze ans. Quand vous arrivez sur place, on vous dit que vous ne faites plus partie de la maison puisque vous avez démissionné deux semaines plus tôt ! Vous remontez dans votre voiture et vous constatez que ce n'est plus la même. Elle a été échangée entre-temps... Ce cauchemar est celui que vit quotidiennement Susan, Américaine victime du syndrome de personnalité multiple, et qui témoigne dans un documentaire sur cette maladie<sup>1</sup>. Chacune de ses dix personnalités vit sa vie, à tour de rôle, mais en utilisant son corps. Dans les années 1970, aux États-Unis, encore peu de psychiatres déclaraient avoir rencontré de tels cas. Mais peu à peu, le phénomène a pris une ampleur considérable. Dans les années 1980, des dizaines de milliers de personnes ont été traitées pour syndrome de personnalité multiple. Des cas historiques ont même été portés au cinéma, comme *Sybil*, tiré d'un livre écrit par une jeune femme porteuse de seize personnalités, Flora Rheta Schreiber (1918-1988). Au total, une trentaine de films ont été réalisés autour de ce phénomène tragique et fascinant. Récemment, *Split* (bientôt suivi d'un *Split 2*), s'est inspiré de la vie du tristement célèbre Billy Milligan (1955-2014), porteur de 24 personnalités. En 2019, Milligan sera incarné par Leonardo DiCaprio dans *The Crowded Room*.



## Personnalités multiples

Le diagnostic de personnalité multiple a fait l'objet d'un débat animé aux États-Unis après que la célèbre psychiatre Cornelia Wilbur, connue pour avoir soigné notamment *Sybil*, eut été accusée par un autre psychiatre d'avoir influencé sa patiente en l'ayant encouragée à créer ses personnalités. C'est à la suite de cette controverse que le syndrome de personnalité multiple a disparu du DSM (*Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders* - Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux) au profit du trouble dissociatif de l'identité (TDI).

Point commun avéré entre les cas de personnalités multiples ou de TDI : de graves violences et des abus vécus dans l'enfance. Pour les psychiatres, les traumas infan-

tiles sont à l'origine de l'explosion de la psyché en multiples facettes. Dans un ouvrage récent, *Le Soi hanté*<sup>2</sup>, des psychologues explorent le phénomène dissociatif à travers le syndrome post-traumatique, et choisissent de parler de personnalités émotionnelles (PE) créées au cours des traumas, et qui peuvent harceler la partie apparemment normale de la personnalité (PAN).

Pour Edith Fiore ou Anne Deligné, les traumas ont ouvert la porte à des personnes, et non des personnalités, comme l'expliquait un jour Billy Milligan à un médecin : « *Ce sont des personnes, pas des personnalités. En nous appelant ainsi, vous nous donnez l'impression que vous nous déniez toute réalité. Ce qui risque de rendre la thérapie très difficile* ». Si l'on considère que la personne

abrite d'autres personnes, d'âge, de sexe, de nationalité différents, et que, parmi ces personnes, certaines se comportent comme des prédateurs, d'autres comme des enfants sages ou des protecteurs, comment juger les actes de cette personne ? La bataille juridique autour du cas Milligan, après treize ans d'internement, illustre cet imbroglio.

Cette question est cruciale pour Anne Deligné et a joué un rôle déterminant dans son parcours. D'ailleurs, la première version de son livre, publié au Québec, s'intitulait *Et si ce n'était pas moi ?*, en référence à toutes ces personnes « coupables » de délits – parfois même graves –, mais qui clamaient « *je ne me souviens pas... c'est comme si ce n'était pas moi... j'étais quelqu'un d'autre à ce moment-là...* ».



## Sauver des vies

Dans *La Violence faite à l'esprit*<sup>4</sup>, Sergui Thigou consacre près de 600 pages aux personnalités multiples et à la criminalité qui leur est associée, en retraçant l'enfance, les meurtres et les procès de *serial killers* qui ont défrayé la chronique.

Selon lui, de tels drames, ainsi que de nombreux suicides, pourraient être évités si l'on prenait en compte le phénomène d'emprise. Car lui comme Anne Deligné, Edith Fiore ou Carl Wickland considèrent que les hôpitaux et les prisons sont remplis de personnes possédées. Il propose la création d'un nouveau type de structure, qui ne soit ni une prison ni un hôpital psychiatrique, « mais un lieu de responsabilité et d'action mixte Justice et Santé [...] Un lieu où l'on puisse accueillir le bourreau et, le regardant dans les yeux, lui dire : "Nous savons que ce n'est pas vous qui avez agi. Mais cette action s'est faite par le moyen de votre corps et nous devons vous mettre en situation de sécurité. Nous vous débarrasserons de ce qui vous perturbe depuis si longtemps et nous devons reconstruire la victime que vous avez été jadis. Cela pourra prendre quelques mois ou quelques années." »

## Alternative à la chimie

Jean-Paul Docquir, avocat à Bruxelles, spécialisé dans le droit des malades mentaux, droit des étrangers et droit de l'enfant, a suivi la formation d'Anne Deligné afin de mieux accompagner ses clients. « *Ce qui m'a plu, c'est qu'elle utilise un dialogue, une médiation entre la personne et le problème qui la hante afin que la recherche de solution ne soit pas faite à l'extérieur de la personne par un médicament ou un tour de passe-passe, mais par sa participation active. Avec cette méthode, on accueille la personne*

*avec sa croyance, mais on s'adresse directement à cette croyance comme s'il s'agissait d'une personne. Par exemple : "Vous avez dissocié la personne parce qu'il y avait des agresseurs, quelqu'un qui vous torturait (en droit d'asile, on rencontre des gens fort abîmés), vous vous êtes mis au plafond, vous avez essayé d'exister au minimum, et vous ne voulez plus qu'on en parle du tout. Vous avez protégé cette personne, mais maintenant, est-ce que vous seriez d'accord, et à quelle condition, pour la laisser continuer son chemin ?" La personne se sent respectée, et ça change tout.* »

Grâce à cette méthode, Jean-Paul Docquir a pu empêcher ou abrégé des internements. « *Ça marche beaucoup mieux qu'une béquille chimique. Ça, c'est la raison d'être des avocats, rendre aux gens leur liberté chérie.* »

## Des idées pour demain

Anne Deligné propose des mesures concrètes pour une véritable politique de bien-être de la population, qui passe par la reconnaissance du phénomène d'emprise.

« - *Que la société accepte l'existence d'une vie après la mort (le temps n'existe pas dans l'au-delà) ;*

*- ne plus avoir peur de la mort ; aider à bien mourir, avant et après ;*

*- que la société d'aujourd'hui accepte l'hypothèse de l'existence de vies dites "antérieures" ;*

*- que les aidants (psys et autres thérapeutes et praticiens) "entrent" dans les croyances de leurs patients/analysants, et vérifient l'hypothèse d'une emprise (ou de plusieurs) ;*

*- que les parents, instituteurs, etc. écoutent et croient les enfants (et surtout plus "tais-toi, c'est ton imagination" lorsqu'un enfant parle avec un petit ami invisible) ;*

*- que le travail transgénérationnel soit reconnu dans les approches d'aide ;*

*- que les universités fassent des*

*recherches plutôt en médecine psychiatrique qu'en anthropologie ;*

*- que les services de justice, la police, procureurs, soient informés sur les possibilités d'emprise avant de juger et punir (cf. cette femme récemment jugée pour infanticide et qui affirmait entendre des voix<sup>5</sup>) ;*

*- proposer des programmes scolaires, de télévision, des émissions radio, des médias, des films et documentaires, parlant de ces sujets, pour enfants et adultes (autres bien sûr que ces "thrillers" tels que L'Exorciste).* »

## Ouverture d'esprit

À l'heure où les psychiatres sont dépassés par l'essor des psychoses et des addictions, où les tragédies migratoires leur amènent des personnes traumatisées issues de cultures encore connectées à l'invisible, où la viralité des abus sexuels sur enfants est reconnue<sup>6</sup>, la libération d'âmes mériterait d'être étudiée sérieusement. C'est tout ce que demande le père Brune<sup>7</sup> dans sa préface au livre de Carl Wickland : « *Je ne réclame pas de nos psychiatres qu'ils croient tout ceci sur parole. Je leur demande seulement d'avoir la largeur d'esprit suffisante pour bien vouloir envisager cette hypothèse et la soumettre à leurs investigations.* »

Sylvie Gojard-Gérard

## Notes

1. *Mistaken identity*, <http://www.bbc.co.uk/science/horizon/1999/mpd.shtml>

2. O. Van der Hart, E. R. S. Nijenhuis, K. Steele, *Le Soi hanté, dissociation structurelle et traitement de la traumatisation chronique*, Deboeck supérieur, 2017.

3. Daniel Keyes, *Les Mille et Une Vies de Billy Milligan*, Calmann-Lévy, 2009, page 139.

4. Éditions Oetzel podi, 2002, p. 505.

5. Anne Deligné fait référence à Fabienne Kabou, cette mère qui avait laissé son enfant mourir sur la plage de Berck, et qui avait déclaré à la suite de son procès en 2017 : « *J'ai été condamnée à vingt ans de réclusion criminelle il y a un an, le procès a duré une semaine, et je ne sais toujours pas qui a tué ma fille Adélaïde.* »

6. Lire à ce sujet notre dossier « *Abus sexuels : la fin du déni ?* », NEXUS n° 91, mars-avril 2014.

7. Célèbre prêtre catholique auteur, entre autres, des *Morts nous parlent*, éditions du Félin, 1988.

